

« Meilleurs voeux, meilleurs jeux » pour le Conseil départemental de Vaucluse



« Meilleurs voeux, meilleurs jeux ! » : la présidente du Conseil Départemental souhaite une année olympique à tous les Vauclusiens

C'est dans le Gymnase du Calavon à Cabrières d'Avignon que Dominique Santoni a adressé ses voeux à la population, un gymnase accueillant, chaleureux, haut en couleurs pour une soirée conviviale.

« Ce choix du lieu n'est pas anodin, le sport est une compétence qui nous tient à coeur sur ce formidable terrain de jeu qu'est le Vaucluse » lance la présidente de l'exécutif. « Nous sommes officiellement entrés dans l'année olympique, en présence notamment ce soir de Michaël Guigou, l'aptésien champion olympique de handball et nous allons pouvoir promouvoir les pratiques sportives et fédérer autour des valeurs du sport (l'engagement, l'effort, le collectif, le courage et l'amour du maillot) avant le passage de la flamme olympique, le 19 juin en Vaucluse ».



Elle ajoute : « Ces valeurs peuvent s'appliquer à toutes les forces vives du département : les talents locaux, les chefs d'entreprises, le monde économique ». Et elle évoque l'ambition du Vaucluse : « Malgré un contexte international et géopolitique lourd, notre gestion rigoureuse des finances nous permet de poursuivre nos investissements, 120M€ par an pendant notre mandature, jusqu'en 2028 ».

Cet argent va servir au nouveau « Schéma d'Autonomie » puisque, dit-elle, » Le choix de vieillir chez soi est celui de la très grande majorité des séniors. Nous travaillons donc à accompagner les EHPAD (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, ex-maisons de retraite) dans leur mutation en établissements médicalisés. Elle évoque aussi le « Réseau Départemental de Santé : « 8 médecins généralistes ont déjà été recrutés et salariés par le Département, 3 centres de santé ont ouvert (à Avignon, Cadenet, Apt) permettant à 10 000 vauclusiens de bénéficier de consultations. Plus de 1000 d'entre eux ont retrouvé un médecin traitant et nous allons lancer un bus médical itinérant qui quadrillera les territoires ruraux ».



© DR

Dominique Santoni continue son discours en prônant la préservation de l'unité du Vaucluse. « Je suis attachée à un équilibre harmonieux entre le rural et l'urbain, il n'y a pas un Vaucluse des villes contre un Vaucluse des campagnes, il n'y en a qu'un, riche de sa diversité. C'est la raison pour laquelle nous



accompagnons TOUTES les communes dans leur développement d'ailleurs, 41 ont été aidées l'an dernier pour 77 projets. » Des projets d'aménagement routier aussi sont en cours d'exécution, comme le Carrefour de Bonpas, noeud entre l'autoroute A7, la Nationale 7 et la départemental 900 qui est un véritable point de blocage, impactant le quotidien de nos concitoyens et de notre économie, ou le contournement d'Orange ».

Dernier thème abordé par Dominique Santoni dans son discours court, clair et 'punchy' : « Deux valeurs doivent nous rassembler cette année 2024, l'unité et la fierté ». Elle développe : « Soyons solidaires audelà des clivages artificiels, continuons à travailler ensemble sans nous invectiver, sans nourrir des oppositions stériles ou factices. Jouons collectif dans la même équipe, avec le même maillot, celui du Vaucluse. Cette année, au Salon de l'Agriculture à Paris, nous serons le 2ème département de France le mieux représenté, c'est dire notre soutien aux paysans, vignerons et producteurs. Nous avons Cheval Passion la semaine prochaine, la Grande Fête des Véloroutes (152km en Vaucluse) à Loriol-du-Comtat en avril, le « Semi-Marathon des 3C » (Caderousse-Châteauneuf-Courthézon) au printemps ».

Dominique Santoni conclut avec fougue : « Le Vaucluse se prend aux Jeux, puisque nombre de communes, de bénévoles, de clubs, d'associations, de concitoyens seront nos ambassadeurs cette année lors du passage de la flamme d'Apt à Avignon en passant par Rustrel, l'Isle-sur-la-Sorgue, le Ventoux, le Théâtre antique d'Orange. Eux qui prônent les valeurs cardinales de l'olympisme : le respect, la détermination, la solidarité, le courage et l'excellence. Bonne année, meilleurs jeux, meilleurs voeux et une forme olympique à tous les Vauclusiens! »

Les grandes tendances du marché de l'immobilier en Vaucluse



Ecrit par le 10 novembre 2025



Interkab, structure regroupant les données de 8 500 agences indépendantes françaises, vient de dévoiler les chiffres de son observatoire du marché de l'immobilier en Provence-Alpes-Côte d'Azur ainsi qu'en Vaucluse durant le 4^e trimestre 2023. S'il n'y a pas de bouleversement dans les prix au m2, le département affiche tout de même la plus grande dynamique en matière du nombre de transactions réalisées.

Avec un prix moyen au m2 de 2 885€, le Vaucluse arrive en 5e position des prix en Provence-Alpes-Côte-d'Azur au 4^e trimestre 2024. Le département est ainsi devancé par les Alpes-Maritimes (5 914€/m2), le Var (5 470€/m2), les Bouches-du-Rhône (4 311€/m2) et les Hautes-Alpes (3 209€/m2). Seules les Alpes-de-Haute-Provence (2 628€/m2) affichent un montant moins élevé.

Un prix en baisse de -1% pour le Vaucluse par rapport au 3e trimestre 2023 alors qu'il diminue de -2% dans les Bouches-du-Rhône et les Alpes-de-Haute-Provence. Dans le même temps, ces tarifs restent stables pour le Var, les Hautes-Alpes ainsi que les Alpes-Maritimes.



Evolution des prix au m² en région PACA

4^{ÈME} TRIMESTRE 2023 | VS 3^{ÈME} TRIMESTRE 2023

Bouches-du-Rhône	4 311 € / m²		
Var	5 470 € / m²		
Alpes-Maritimes	5 914 € / m²		
Vaucluse	2 885 € / m²		
Alpes-de-Hautes-Provence	2 628 € / m²		
Hautes-Alpes	3 209 € / m²		



Cliquer sur l'image pour l'agrandir. © Observatoire Interkab

Avignon à la hausse, Pertuis la plus chère

Concernant les 5 principales villes de Vaucluse c'est à Pertuis que l'on trouve le prix au m2 le plus élevé du département avec 3 545€. La proximité d'Aix et du Luberon expliquent cet attrait. Ensuite, selon l'observatoire Interkab, arrivent les communes d'Orange (2 506€/m2), Cavaillon (2 493€/m2), Avignon (2 456€/m2) et Carpentras (2 125€/m2).

En termes d'évolutions entre les 3^e et le 4^e trimestre 2023, seule Avignon est à la hausse (+1%), Pertuis reste stable mais Carpentras, Orange et Cavaillon sont orientées légèrement à la baisse (-1%).

En région, c'est à Cannes que ce prix y est le plus élevé (7 $547 \mbox{\ell/m2}$, -14% entre le 3° et le 4° trimestre) devant Antibes (6 $628 \mbox{\ell/m2}$, +1%) et Aix-en-Provence (6 $196 \mbox{\ell/m2}$, -5%)



Vaucluse 4	Prix moyen au m²	Evol. vs T3	
Avignon	2 456 €	▼ +1 %	
Carpentras	2 125 €	4 -1 %	
Orange	2 506 €	4 -1 %	
Cavaillon	2 493 €	4 -1 %	
Pertuis	3 545 €	> 0 %	

Cliquer sur l'image pour l'agrandir. © Observatoire Interkab

+26% de transaction en Vaucluse et 3% de marge négociation

Côté transactions, le Vaucluse présente la plus forte hausse régionale (+26%) du nombre de transactions réalisées entre le 3° et le 4° trimestre. Le Département est suivi des Alpes-de-Haute-Provence (+23%), des Hautes-Alpes (+20%), des Bouches-du-Rhône (+5%), du Var (0%) et des Alpes-Maritimes (-3%).

Autre indicateur dévoilé par Interkab : l'écart entre le prix de vente affiché et le montant final lors de la transaction, soit la marge de négociation. Cette dernière s'élève à -4% dans la cité de papes, soit une baisse de 2 points entre les deux derniers trimestres. En Vaucluse, cet écart est moins important et se monte à -3% alors que cette 'négo' peut monter jusqu'à -4,7% dans les Alpes-Maritimes, -4,2% dans les Bouches-du-Rhône ainsi que -3,8% dans le Var et Alpes-de-Haute-Provence. C'est dans les Hautes-Alpes que ce rabais est le moins important : -2,9%.



Evolution de la marge de négociation entre le prix de vente affiché et le montant de la vente finalisée

4^{ÈME} TRIMESTRE 2023 | VS 3^{ÈME} TRIMESTRE 2023



Aix-en-Provence	-3.5 %	≠ +0.2 pt
Cannes	-3.9 %	4 -0.6 pt
Nice	-4.1 %	4 -0.2 pt
Toulon	-3.8 %	≠ +0.3 pt
Antibes	-2.0 %	≠ +1.5 pts
Avignon	-4.0 %	4 -0.2 pt



Cliquer sur l'image pour l'agrandir. © Observatoire Interkab

171 jours de délais pour le Vaucluse, 111 jours pour Avignon

Dans les grandes villes de Paca, c'est à Avignon que le délai moyen de signature du compromis de vente est plus court (111 jours), loin derrière Antibes (167 jours), Aix (152 jours), Cannes (143 jours), Marseille (138 jours) ainsi que Nice et Toulon (134 jours).



Délais moyens de signature du compromis de vente

4^{EME} TRIMESTRE 2023 | VS 3^{EME} TRIMESTRE 2023



Antibes	167 Jours	+ +45 J	
Nice	134 Jours	₹ +47]	
Toulon	134 jours	√ +52 J	
Aix-en-Provence	152 jours	√ +61 J	
Cannes	143 jours	√+43 J	
Avignon	111 Jours	₹+40]	



Cliquer sur l'image pour l'agrandir. © Observatoire Interkab

Par ailleurs, que ce soit en Vaucluse ou à Avignon, l'évolution du loyer moyen reste stable entre le 3° et le 4° trimestre avec respectivement 697€ par mois pour le département et 635€ par mois pour la cité des papes.



Evolution des loyers moyens en région PACA

4^{ÈME} TRIMESTRE 2023 | VS 3^{ÈME} TRIMESTRE 2023

Cannes	1 193 € / mois	> 0 %
Aix-en-Provence	883 € / mois	₹ +1 %
Nice	948 € / mois	> 0 %
Antibes	856 € / mois	4 -1 %
Toulon	795 € / mois	≠+4%
Avignon	635 € / mois	> 0 %



Cliquer sur l'image pour l'agrandir. © Observatoire Interkab

Enfin, l'évolution des biens avec une DPE (Diagnostic de performance énergétique) F ou G est orienté partout à la baisse concernant le prix du m2 à la vente (-3% en Vaucluse pour s'élever à 2 755€/m2 en moyenne). A l'inverse, si le montant des loyers reste stable dans le Vaucluse (603€ par mois), les Bouches-du-Rhône et les Hautes-Alpes, il est à la hausse dans le reste de la région, notamment dans le Var (+9%).





Cliquer sur l'image pour l'agrandir. © Observatoire Interkab

La Cove n'a pas attendu la loi pour la croissance verte pour valoriser les biodéchets



Ecrit par le 10 novembre 2025



Depuis de nombreuses années, la communauté d'agglomération <u>Ventoux Comtat Venaissin</u> met en lumière le tri des biodéchets en proposant des opérations de sensibilisation auprès de ses habitants, la possibilité d'acheter des composteurs pour un coût avantageux, mais aussi des composteurs partagés installés sur le territoire.

Depuis le 1^{er} janvier, la réglementation européenne et la loi pour la croissance verte rendent obligatoire le tri à la source des biodéchets pour les professionnels comme pour les particuliers. De nombreuses collectivités ont déjà mis en place des solutions depuis plusieurs années pour accompagner leurs habitants. C'est le cas notamment de la Cove qui organisent régulièrement des opérations de sensibilisation depuis une dizaine d'années déjà.

Ces opérations ont pour objectifs de promouvoir le compostage et d'apporter des solution et des moyens pour traiter et valoriser les biodéchets. La Cove délivre notamment des composteurs de jardin ou des lombricomposteurs entre 20 et 25€ et de 300 à 600 litres. Pour s'en procurer un, il suffit de se rendre à l'Hôtel de la Cove entre 8h et 13h, sans rendez-vous, du lundi au jeudi, muni d'un justificatif de domicile et d'un chèque de 20€ ou 25€ (selon modèle choisi) libellé à l'ordre du Trésor Public. L'Agglomération a également installé des composteurs partagés sur son territoire. Pour découvrir où ils se situent, cliquez ici.

Que mettre au composteur et pourquoi?

De nombreux aliments ou restes, qui finissent généralement à la poubelle, peuvent en réalité être déposé dans un composteur tels que : les coquilles d'œufs écrasées, toutes les épluchures, les restes de fruits et de légumes, les sachets de thé, les agrumes (coupés fins et en faible quantité), le marc et les filtres à





café, les restes de repas (sans sauce), les coquillages broyés, les algues, ou encore le pain rassis. En revanche, il est interdit d'y déposer les mégots de cigarettes, le charbon de barbecue, la poussière d'aspirateur, les excréments et litières d'animaux, les déchets de viande et de poisson, les laitages, les pierres, gravats, et verres, les plantes malades ou traitées, les journaux, magazines, et briques alimentaires, les graines et noyaux, l'huile de friture, ainsi que tous les matériaux non biodégradables.

Le compostage permet de réduire d'environ 30% la quantité d'ordures ménagères, de produire un engrais 100% naturel qui améliore la structure du sol, apporte les éléments indispensables au développement des plantes et favorise l'activité biologique du sol, de lutter contre l'appauvrissement de la terre en matière organique et en éléments minéraux, ou encore de maintenir l'humidité du sol et limiter les apports d'eau.



© Cove



Ecrit par le 10 novembre 2025

Saison touristique : le Vaucluse s'en sort bien



Alors que le nombre de nuitées touristiques a diminué cet été en moyenne sur l'ensemble de Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Vaucluse fait partie des deux seuls départements de la région à voir cette fréquentation augmenter. Selon une étude de l'Insee Paca, le Vaucluse voit aussi dans le même temps le nombre des heures rémunérées par les employeurs dans l'hébergementrestauration augmenter par rapport à la saison 2022.

« Avec 41,4 millions de nuitées dans les hôtels, campings et autres hébergements collectifs touristiques, la fréquentation touristique de la saison estivale 2023 (qui couvre les mois d'avril à septembre) diminue de 1,6% par rapport à 2022, explique une étude de l'Insee Paca réalisée par Etienne Lenzi et Corinne Roche. Par rapport à 2019, année précédant la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, la fréquentation saisonnière est en légère hausse (+1,2%). Provence-Alpes-Côte d'Azur est parmi les trois régions de France métropolitaine dont le rebond de fréquentation par rapport à 2019 est le moins marqué. »

Ecrit par le 10 novembre 2025

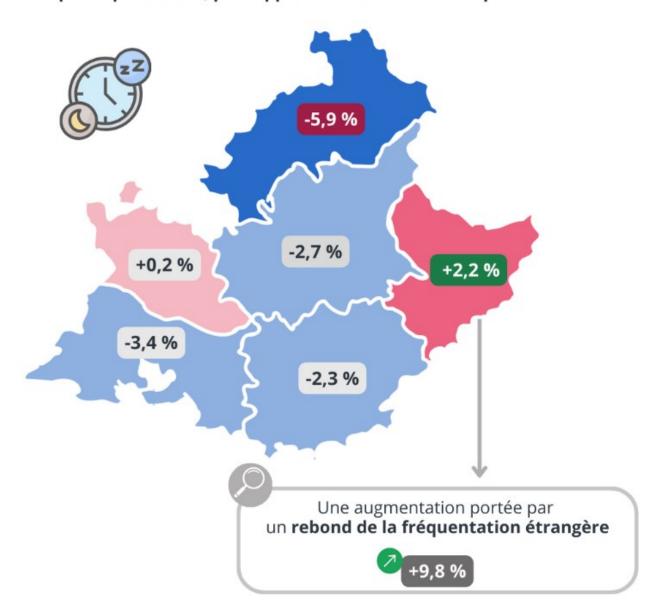
La région à la traîne de la moyenne nationale

« Avec la Corse (-8,1% par rapport à 2022), Provence-Alpes-Côte d'Azur est la seule région de France métropolitaine à ne pas connaître une évolution positive de sa fréquentation touristique en 2023. En France, le nombre de nuitées augmente de 1,6% par rapport à la saison 2022. Provence-Alpes-Côte d'Azur reste toutefois la 4º région la plus visitée, derrière Nouvelle-Aquitaine, Île-de-France et Occitanie. Le nombre de nuitées de la clientèle résidente, c'est-à-dire des touristes résidant en France, diminue nettement en Provence-Alpes-Côte d'Azur (-4,4% par rapport à 2022) alors qu'elle ne baisse que légèrement en France métropolitaine (-0,7%). La baisse du nombre total de nuitées en Provence-Alpes-Côte d'Azur est toutefois limitée par la hausse des nuitées des touristes en provenance de l'étranger. Le nombre de ces nuitées progresse sensiblement (+4,2% par rapport à 2022) mais moins qu'en France (+7,3%). Ce retour des touristes étrangers dans la région est encore partiel : il ne compense pas totalement la chute provoquée par la crise sanitaire. En 2023, le nombre de nuitées des touristes en provenance de l'étranger est en effet inférieur de 2,1% à son niveau de 2019. »



Ecrit par le 10 novembre 2025

Variation de l'ensemble des nuitées entre avril et septembre, par département, par rapport à 2022 sur la même période



Bonne dynamique pour le 06 et le 84

Les Alpes-Maritimes et le Vaucluse sont les seuls départements de la région dont la fréquentation augmente par rapport à 2022. La fréquentation du Vaucluse résiste (+0,2%). C'est le département de la région dans lequel la fréquentation des touristes résidant en France baisse le moins (-1,2 % par rapport à 2022).

Pour les Alpes-Maritimes (+2,2%), le département présente une forte dépendance à la clientèle



Ecrit par le 10 novembre 2025

étrangère : autour de la moitié des nuitées. De ce fait, les Alpes-Maritimes ont été particulièrement affectées par les restrictions de circulation liées à la crise sanitaire. Durant la saison estivale 2023, la hausse observée est en retour portée par la forte augmentation du nombre de nuitées des résidents à l'étranger (+9,8%). Cette augmentation compense largement la baisse du nombre de nuitées des résidents français (-3,7%, proche de la moyenne régionale), mais elle est encore insuffisante pour permettre un plein retour au niveau de fréquentation de 2019. La part des étrangers dans les nuitées passe de 44% en 2022 à 47% en 2023, mais demeure inférieure à son niveau de 2019 (50%).

Dans les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes, départements plus dépendants de la clientèle résidant en France, la fréquentation totale est en nette baisse (respectivement de 2,7% et 5,9%). Cette diminution concerne à la fois les touristes résidents et ceux provenant de l'étranger. Les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes sont les deux seuls départements de la région enregistrant une baisse de la fréquentation étrangère, respectivement de 2,7% et de 8,4%.

Enfin, dans les Bouches-du-Rhône et le Var, la baisse de la fréquentation est sensible (respectivement de 3,4% et 2,3%), malgré la hausse des nuitées des résidents venant de l'étranger. La fréquentation de ces départements est pénalisée par la nette diminution des nuitées des résidents français (respectivement de 6% et 4,7%).

Figure 2 – Évolution des nuitées en Provence-Alpes-Côte d'Azur lors de la saison estivale 2023 par rapport à 2022, par département et dans la région, selon la provenance des visiteurs

(en %)

Département	Résidents	Non résidents	Ensemble
Provence-Alpes-Côte d'Azur	-4,4	4,2	-1,6
Alpes-de-Haute-Provence	-2,7	-2,7	-2,7
Hautes-Alpes	-5,2	-8,4	-5,9
Alpes-Maritimes	-3,7	9,8	2,2
Bouches-du-Rhône	-6,0	4,1	-3,4
Var	-4,7	3,1	-2,3
Vaucluse	-1,2	2,6	0,2

L'hébergement-restauration recrute moins en 2023

Cette baisse de la fréquentation s'accompagne au niveau régional de moindres embauches dans le secteur de l'hébergement-restauration. Avant la saison estivale, les déclarations préalables à l'embauche (DPAE) ont diminué en 2023 par rapport à 2022 (-2,2% sur mars-avril-mai, période de recrutement habituelle en vue de préparer la saison). C'est dans les Bouches-du-Rhône que les déclarations



d'embauche ont le plus diminué (-7,1%). Dans les Alpes-Maritimes, où ont lieu 45% des embauches du secteur dans la région, la baisse est de 1,6%. Une meilleure dynamique des recrutements d'avant-saison est observée dans les Hautes-Alpes et le Var (respectivement +1,9% et +1,8%).

Sur l'ensemble de la saison touristique (d'avril à septembre 2023), les embauches reculent de 5% dans la région.

Davantage d'heures rémunérées en Vaucluse

Malgré cette baisse des embauches, l'activité dans l'hébergement-restauration est en hausse : durant la saison 2023, les heures rémunérées par les employeurs dans l'hébergement-restauration sont supérieures à celles observées durant la saison 2022, dans la région (+3%) comme au niveau national (+3,1%). Cette augmentation des heures rémunérées sans hausse parallèle des embauches peut indiquer un marché du travail tendu dans le secteur (avec, par exemple, des personnes employées effectuant plus d'heures), des difficultés de recrutement étant par ailleurs évoquées par les entreprises de l'hébergement-restauration.

Sur un an, l'activité est particulièrement bien orientée dans les Alpes-Maritimes (+5,6 %). En 2022, le département accusait toujours un retard sur son niveau d'avant crise, du fait de la désaffection des touristes étrangers. En 2023, le retour de cette clientèle permet au département de dépasser le nombre d'heures rémunérées mesuré en 2019. Ce rattrapage de l'activité, alors que la fréquentation demeure inférieure, peut, entre autres, s'expliquer par des nuitées plus nombreuses dans les hôtels haut de gamme ou par un plus grand nombre d'heures rémunérées dans la restauration.

La hausse des heures rémunérées est plus modérée dans les Alpes-de-Haute-Provence, les Bouches-du-Rhône, le Var et le Vaucluse (de +1.5% à +2.6%). Dans les Hautes-Alpes, le volume d'heures rémunérées diminue nettement (-3.4%).



Figure 3 – Évolution des heures rémunérées dans l'hébergement-restauration en 2023 par rapport au même mois de 2022, par département, dans la région et en France

(en %)

Mois	Alpes-de- Haute- Provence	Hautes- Alpes	Alpes- Maritimes	Bouches- du-Rhône	Var	Vaucluse	Provence- Alpes-Côte d'Azur	France
janvier	6,8	7,1	13,4	10,8	8,7	12,4	11,0	13,4
février	4,7	3,5	11,5	7,0	4,5	8,0	7,7	9,5
mars	1,7	-0,7	8,4	3,6	2,8	4,1	4,7	6,2
avril	2,5	-12,9	7,1	4,1	5,8	5,0	4,9	4,8
mai	3,3	2,0	6,6	3,2	3,4	3,4	4,3	3,8
juin	-2,7	-3,6	6,0	2,3	1,2	1,7	2,8	3,3
juillet	1,2	-3,6	6,0	1,7	0,6	1,7	2,5	2,7
août	3,0	-1,8	5,0	1,8	0,6	0,9	2,2	2,4
septembre	2,2	0,6	3,3	2,7	0,5	0,9	2,1	1,9

Note : ensemble des heures rémunérées des salariés y compris les heures supplémentaires ainsi que les absences pour lesquelles le salarié est rémunéré.

Sources: Insee, DSN 2022 et 2023 (traitement provisoire).

Les étrangers soutiennent la fréquentation hôtelière

- « Avec 15,8 millions de nuitées passées dans les hôtels, la région se place au deuxième rang national, derrière l'Île-de-France, poursuit l'étude l'Insee Paca. D'avril à septembre 2023, la fréquentation hôtelière diminue de 0,7% par rapport à l'année précédente, alors qu'en France, la tendance est à la hausse (+0,3% par rapport à 2022). Par rapport à l'avant-crise, la fréquentation hôtelière régionale est en hausse de 1,5%. »
- « Les touristes résidents sont moins nombreux dans les hôtels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (-4,9% par rapport à 2022). C'est donc les touristes venant de l'étranger qui soutiennent la fréquentation hôtelière, avec une hausse sensible des nuitées (+6,3%). Dans la continuité des années précédentes, l'activité des hôtels haut de gamme, de catégorie égale ou supérieure à quatre étoiles, tire vers le haut la fréquentation totale (+4,2%). Dans ce type d'hôtels, la clientèle résidant en France diminue légèrement (-0,8% par rapport à 2022), alors que les non-résidents présentent une dynamique très positive (+9,6%).



Les campings en légère hausse sur un an

- « Avec 16,6 millions de nuitées touristiques dans les campings d'avril à septembre 2023, Provence-Alpes-Côte d'Azur occupe la troisième place des régions de France, derrière Nouvelle-Aquitaine et Occitanie. La fréquentation des campings de la région est en hausse de 1,1% par rapport à 2022 et de 8,5% par rapport à 2019. »
- « La clientèle résidant en France représente deux tiers de l'ensemble des campeurs. Elle est quasiment stable par rapport à 2022 (-0,4%). La clientèle venant de l'étranger progresse sensiblement cette saison (+3,7% par rapport à 2022). Cette clientèle de l'étranger est principalement européenne. Les campeurs néerlandais sont toujours bien représentés, mais passent, en part, derrière la clientèle allemande, en forte hausse. »
- « Comme pour les hôtels, les campings des gammes supérieures sont les plus dynamiques. Les nuitées dans les campings 4 et 5 étoiles progressent nettement (+5,1% par rapport à 2022, et +9,6% pour la seule clientèle provenant de l'étranger). »

Les autres hébergements collectifs à la peine

« En Provence-Alpes-Côte d'Azur, la fréquentation des autres hébergements collectifs touristiques (AHCT) génère 9 millions de nuitées cette saison, en baisse de 7,7% par rapport à 2022. La clientèle résidente se replie nettement (-8,9% par rapport à 2022). La clientèle non-résidente connaît une baisse plus limitée (-1,5%). »

Etienne Lenzi et Corinne Roche de l'Insee

La Compagnie des Déboucheurs s'invite sur vos écrans



Ecrit par le 10 novembre 2025



La <u>Compagnie des Déboucheurs</u>, spécialisée dans le débouchage et l'inspection de canalisation, qui est notamment présente dans le Vaucluse depuis 2021, débarque à la télévision avec une première campagne de publicités diffusées sur les canaux des chaînes nationales et chaînes de la TNT.

2023 a été une année symbolique pour le réseau de la Compagnie des Déboucheurs qui a su se démarquer avec son concept et son business model. Créée en 2015 à Saint-Galmier, dans la Loire, par Benoit Magand et Grégory Bonhomme, la marque connaît une croissance forte et constante. Une réussite à laquelle participent tous les franchisés, dont Hamid El Guerouani qui a ouvert son agence en Vaucluse en février 2021 et a réalisé depuis plus de 1 600 interventions.

Pour célébrer ce succès, le réseau a décidé de s'offrir un coup de projecteur avec une campagne de spots publicitaires à l'humour décalé. Cette campagne comprend trois publicités de 20 secondes et six autres de 8 secondes (sponsoring d'émissions). Ainsi, les téléspectateurs pourront apercevoir les véhicules bleus et roses de la Compagnie des Déboucheurs, reconnaissables entre mille, entre deux programmes télévisés sur les chaînes des groupes TF1, M6, BFM et NRJ, jusqu'à fin avril.

La Compagnie des Déboucheurs en chiffres Créée en **2015**





160 collaborateurs **92** franchises Un chiffre d'affaires de **19M€** en 2022 Plus de **150 000** clients

Vaucluse : les travaux prévus en janvier



Transfert de routes nationales au Département de Vaucluse, ou encore aménagement d'un carrefour giratoire à Vedène. Quels travaux sont prévus en Vaucluse durant en ce début d'année ?

Depuis ce lundi 1er janvier, le Département de Vaucluse est propriétaire de 2 374 km de routes départementales. Au 1er avril prochain, il deviendra gestionnaire de ces 44 km de routes en plus : les RN7, RN86 et RN129. Jusqu'au 31 mars, la DIR Méditerranée en reste le gestionnaire.

À Vedène, un carrefour giratoire va être réalisé à l'embranchement entre la RD53 et l'avenue Vidier dans le but de fluidifier et sécuriser la circulation. Les travaux vont démarrer le lundi 8 janvier pour une durée prévisionnelle de six mois. Durant cette période, des déviations seront mises en place.



Les autres chantiers en cours

- Réalisation de la déviation provisoire de Pertuis entre le giratoire du Vidalet et le Chemin de la Beaume. Le chantier a débuté à la mi-mars 2023 pour une durée prévisionnelle de 10 mois.
- Aménagement de la déviation de la RN7 à Orange. Les travaux sont prévus jusqu'à la fin de l'année 2026.
- Aménagement de l'accès à la future maison d'arrêt ZAC du Plan (RD942) à Entraigues-sur-la-Sorgue. Les travaux sont en cours.
- Renforcement de la couche de roulement d'une partie de la RD52 à Sarrians et Bédarrides. Les travaux débuteront mi-janvier pour environ un mois.
- Restructuration du collège Saint-Exupéry à Bédarrides. Les travaux ont débuté en juillet 2022.
- Travaux de restauration du Palais des papes à Avignon. La dernière tranche s'achèvera début 2024.
- Construction du nouveau bâtiment Memento, pôle des patrimoines de Vaucluse à Avignon. La fin de ce chantier est prévue pour le dernier trimestre 2024.
- Réhabilitation du collège Lou Vignarès à Vedène. Le chantier a été entamé en février 2023, pour une durée de 37 mois.
- <u>Mise en sécurité du Château de La Tour d'Aigues</u>. Les travaux ont démarré en septembre 2023, pour une durée de six mois.

9 communes vauclusiennes récompensées au concours Villes et villages fleuris 2023



Ecrit par le 10 novembre 2025



9 communes vauclusiennes ont été récompensées par <u>Vaucluse Provence Attractivité</u> (VPA) lors du concours 'Villes et villages fleuris 2023' pour leurs efforts d'embellissement du cadre de vie.

Chaque année, l'agence du développement, du tourisme et des territoires Vaucluse Provence Attractivité, par délégation du <u>Département</u>, organise le concours 'Villes et villages fleuris'. Ce dernier récompense et valorise les efforts d'embellissement du cadre de vie réalisés par les communes vauclusiennes participantes.

Les prix ont été remis le mercredi 20 décembre à l'Hôtel de Sade à Avignon par <u>Dominique Santoni</u>, présidente du Département de Vaucluse, et <u>Pierre Gonzalvez</u>, président de VPA, à 9 communes vauclusienne :

- La commune de **Buisson** a reçu le premier prix dans la catégorie 'commune de moins de 500 habitants', ainsi que le prix spécial du Patrimoine pour son pigeonnier.
- La commune du **Beaucet** a reçu le second prix dans la catégorie 'commune de moins de 500 habitants'.

Ecrit par le 10 novembre 2025

- La commune de **Viens** a reçu le prix Coup de cœur du jury dans la catégorie 'commune de 501 à 1000 habitants'
- La commune de **Lagnes** a reçu le premier prix dans la catégorie 'commune de 1001 à 3500 habitants'.
- La commune de **La Bastide des Jourdans** a reçu le deuxième prix dans la catégorie 'commune de 1001 à 3500 habitants'.
- La commune de **Beaumont-de-Pertuis** a reçu le troisième prix dans la catégorie 'commune de 1001 à 3500 habitants'.
- La commune de **Sarrians** a reçu le premier prix dans la catégorie 'commune de 5001 à 10 000 habitants'.
- La commune de **Morières-lès-Avignon** a eu les encouragements dans la catégorie 'commune de 5001 à 10 000 habitants'.
- La commune de **Lauris** a reçu le prix spécial Jardin familiaux.

V.A.

Les rues de Bonnieux deviennent féériques pour les fêtes de fin d'année



Ecrit par le 10 novembre 2025



Ce jeudi 28 décembre, la commune de Bonnieux va accueillir le spectacle sur échasses 'Les féériques', proposé par la compagnie <u>Les Échalas</u>. Pendant 1h30, des échassiers vont déambuler dans les rues du village perché situé au cœur du Luberon.

Les blancs lumineux, accompagnés de bulles de savon géantes et de jongleries, apporteront une atmosphère douce, magique, joyeuse et lumineuse qui émerveillera le public. Du vin chaud et des friandises de Noël seront proposés à l'issue de l'événement sur la Place Gambetta. L'occasion de prolonger la magie des fêtes de fin d'année et de passer un moment convivial entre Noël et le jour de l'An.

Jeudi 28 décembre. 17h30. Départ de la mairie. 3 Rue Jean Baptiste Aurard. Bonnieux.

V.A.



Le Rotary club de Gordes fait un don à l'association 'Vaincre la maladie des os de verre'



Au cours du mois de décembre, le <u>club Rotary de Gordes</u> a remis un don de 10 000 € à l'association <u>Vaincre la maladie des os de verre</u>. Ce don a pu être réalisé grâce aux gains d'un concert organisé le 21 juillet dernier par le club Rotary de Gordes au Théâtre des Terrasses, durant lequel le public a pu écouter la soprano Aurélie Jarjaye interpréter des chansons de Barbara.

L'association Vaincre la maladie des os de verre fondée et présidée par <u>Anne Morand</u>, a pour projet de former des kinésithérapeutes à la prise en charge des patients atteints de cette maladie génétique rare, l'ostéogenèse, qui touche 6 à 8 000 personnes.

V.A.

